

BAROMÈTRE DU GRAND PARIS DES ENTREPRISES

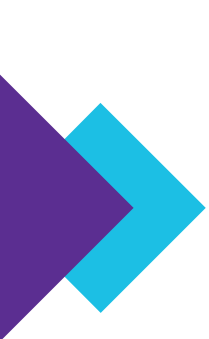
Novembre 2017

Le suivi du projet par les acteurs économiques



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France





GRAND PARIS : GARDER LE CAP, RELEVER COLLECTIVEMENT LE DÉFI

Depuis maintenant deux ans, les fédérations professionnelles impliquées dans la construction du Grand Paris, la CPME Paris Île-de-France, le MEDEF Île-de-France et la CCI Paris Île-de-France s'attachent à suivre ensemble l'avancée des chantiers du Grand Paris.

Les travaux du Grand Paris Express ont démarré, la construction de logements progresse encore et Paris accueillera les Jeux Olympiques en 2024. Pour autant, les acteurs économiques confirment leur besoin de visibilité sur l'évolution des projets. C'est la clé pour obtenir un impact maximal des investissements publics sur le développement des entreprises et de l'emploi sur les territoires. Le compte-à-rebours est lancé, le défi est immense.

Le Grand Paris, c'est bien parti

Avec le démarrage des chantiers de génie civil, le Grand Paris Express devient concret et l'ensemble de l'activité Travaux Publics en bénéficie même au niveau national. La construction de logements dépasse l'objectif de la loi relative au Grand Paris avec plus de 75 000 logements commencés en Île-de-France, dont plus de 42 000 sur le périmètre de la Métropole du Grand Paris.

Enfin, l'attractivité de la région-capitale est patente avec une fréquentation touristique en rebond et des investissements étrangers croissants comme en témoigne l'arrivée annoncée de HSBC et de CHUBB, dans le cadre du *Brexit*. Les chefs d'entreprise ont confiance en l'avenir : d'après la dernière enquête de conjoncture de la CCI Paris Île-de-France, 45 % des dirigeants de PME estiment que la situation économique va s'améliorer, du jamais vu depuis plus de 20 ans !

Un impératif de visibilité pour mieux anticiper

D'ores et déjà, les professionnels anticipent les besoins en main d'œuvre, recrutent et se mobilisent pour gérer la montée en puissance des chantiers par la formation et la qualification de salariés, en particulier sur les métiers en tension. Dans la même logique, les entreprises du domaine des matériaux de construction investissent pour pouvoir faire face à la demande, en intégrant pleinement les dimensions de proximité et de durabilité.

Au moment où le Gouvernement s'apprêterait à rendre des arbitrages sur le calendrier de réalisation du GPE, les entreprises d'Île de France rappellent que, depuis 2011, elles financent majoritairement ce projet, et que l'achèvement au plus tôt du Grand Paris des transports dans sa totalité est la condition fondamentale pour que ces infrastructures jouent au plus vite leur rôle de catalyseur du développement économique, d'accélérateur des opérations d'aménagement et de transformateur de la vie quotidienne de millions de salariés et d'habitants. La poursuite des programmes initiés est essentielle. Les entreprises appellent donc les pouvoirs publics à ne pas interrompre le déploiement du projet et à ne pas le modifier. A cet égard, la construction de toute la ligne 17, la plus rentable au plan économique selon la dernière actualisation de la SGP, est fondamentale. Par ailleurs, alors que le Gouvernement se prépare à revoir l'organisation institutionnelle du Grand Paris, les entreprises conscientes de l'enjeu de la métropolisation, demandent, pour une plus grande attractivité de la région capitale et pour une plus grande efficacité de l'action publique, une meilleure lisibilité de l'organisation et de la répartition des compétences, sortant du « à la carte » pour aller vers un modèle de gouvernance plus fort, en convergence avec une politique fiscale harmonisée.

Le défi d'une décennie magique

L'économie repart enfin. La France est « de retour » en Europe. Les Jeux Olympiques sont confirmés, en attendant peut-être la Coupe du monde de Rugby en 2023 et l'Exposition universelle en 2025. Les échéances sont multiples : la France sera sous les projecteurs, et, en premier lieu, sa capitale.

Les grands événements offrent des retombées massives : 1/3 des entreprises considèrent que l'accueil de grands événements a un impact positif sur leur activité. Mais le vrai défi du Grand Paris dépasse ces opportunités.

Pour faire des années qui viennent une « décennie magique », il faut que le Grand Paris joue pleinement son rôle de vitrine à la fois comme projet de transport et d'aménagement, mais aussi comme projet de développement territorial et social durable.

Les professionnels se tiennent aux côtés des pouvoirs publics pour relever le défi d'un Grand Paris exemplaire, vitrine de projets écoresponsables concourant au développement des territoires et à l'attractivité de la région-capitale.



Didier Kling,
Président
de la CCI Paris Île-de-France



Etienne Guyot,
Directeur général
de la CCI Paris Île-de-France

¹ Enquête Conjoncture CCI Paris Île-de-France, 2017.

LES ATTENTES DES ENTREPRISES

OPPORTUNITÉ, STABILITÉ ET EXEMPLARITÉ

Attente 1 :

Le Grand Paris : une formidable opportunité pour l'activité et l'emploi

36 % des entreprises considèrent aujourd'hui que les investissements du Grand Paris représentent une opportunité d'accroissement de leur activité. C'est la traduction progressive sur le terrain des estimations réalisées dans la foulée du lancement du Grand Paris : elles évaluent les opportunités d'affaires qui y sont liées à 100 milliards €, et les créations d'emplois directs et indirects entre 160 000 et 200 000 d'ici à 2030.



Plus de 100 milliards d'opportunités d'affaires apportées par l'ensemble des projets du Grand Paris à horizon 2030

Source : CCI Paris Île-de-France



36 % des dirigeants franciliens considèrent que les investissements du Grand Paris représentent une opportunité d'accroissement de leur activité

Source : Enquête Conjoncture CCI Paris Île-de-France

Pour une entreprise sur quatre du secteur de la construction, le Grand Paris représente des besoins en compétences, notamment dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Tous les niveaux sont recherchés, et aujourd'hui près d'un recrutement sur deux est jugé difficile. Aussi, la formation est essentielle à la réussite du Grand Paris. A ce titre, l'ÉA, les écoles des éco-activités de la Chambre, propose, du CAP au Master, près de 60 formations dédiées à la conception de la ville intelligente. Le projet d'Académie du Grand Paris portée par la SGP, la FRTP IDF et le MEDEF IDF amplifiera le dispositif de formation.



Les chantiers du Grand Paris génèrent des besoins de compétences pour

1 entreprise sur 4 du secteur de la construction

Source : Enquête Conjoncture CCI Paris Île-de-France, 2017



1 recrutement sur 2 est jugé difficile dans le domaine de la construction

Source : Tableau de bord Emploi-Formation du BTP, CERC IDF, 2017

² Enquête Conjoncture CCI Paris Île-de-France, 2017.

³ Source : CCI Paris Île-de-France

⁴ Enseignements des Contrats d'Etude Prospective Climat, Bâtiment, TP et Recyclage et du travail de Prospective Défis Métiers horizon 2030).

⁵ Enquête Conjoncture CCI Paris Île-de-France, 2017.

⁶ Tableau de bord Emploi-Formation du BTP, CERC IDF, 2017.



90 000 logements/an

Objectif réalisable par les acteurs du secteur

Source : Baromètre du Grand Paris des entreprises n°2 – avril 2016

Attente 2 :

Un besoin de simplification et de stabilité réglementaire

Les entreprises accueillent favorablement les engagements de la Stratégie logement du Gouvernement. Elles saluent notamment le prolongement des dispositifs fiscaux Pinel et du Prêt à Taux Zéro en faveur de la construction de logements en zone tendue, d'une part, et la création de dispositifs d'abattement fiscal sur les plus-values de cession de foncier et l'intéressement des communes pour construire davantage de logements, d'autre part. Cependant, la mobilisation du foncier pour le logement ne doit pas obérer les enjeux de préservation d'espaces destinés aux activités économiques, notamment l'industrie et la logistique urbaine.

Sur la manière de construire la ville, les entreprises plaident en faveur d'une simplification des procédures administratives (encadrement des recours dans les contentieux d'urbanisme et accroissement des sanctions contre les recours abusifs notamment). Elles appellent aussi à une réelle application de la réglementation du travail détaché. Cela leur permettra de répondre à des déficits ponctuels de main d'œuvre qualifiée pour mener à bien la réalisation des chantiers du Grand Paris, tout en assurant que les chantiers auront des retombées locales massives en matière d'emploi pour les Franciliens. Enfin, elles demandent une pause sur les normes de construction. Les normes actuelles permettent d'atteindre un haut niveau de qualité pour lequel les entreprises ont développé des solutions à forte valeur ajoutée et des produits durables.

Attente 3 :

Les entreprises réclament l'exemplarité

Les grands événements (JO, Expo...) attendus au milieu des années 2020 se réaliseront sous le sceau de l'Accord de Paris sur le climat. La conduite des projets d'aménagement doit s'inscrire dans une logique d'économie circulaire : valorisation des déchets, traçabilité des déblais et utilisation de matériaux recyclés. Ces chantiers permettront d'amorcer de nouvelles manières d'agir et de mettre en avant les savoir-faire développés par les entreprises françaises. Elles réclament une ambition d'excellence et d'exemplarité dans la construction du Grand Paris à la hauteur des crédits engagés et des intentions affichées. Cela implique une volonté forte de la part des maîtres d'ouvrages sur la qualité des projets, mais aussi sur la mise en place de nouvelles pratiques de commande publique qui doivent accorder une part plus importante aux produits expérimentaux.



54 % des entreprises déclarent mettre déjà en œuvre des pratiques d'économie circulaire

Source : Enquête Conjoncture CCI Paris Île-de-France

⁷ « Combattre les fraudes au détachement transfrontalier de travailleurs au sein de l'Union européenne ». Observations de la CCI Paris Île-de-France sur le projet de révision de la directive 96/71 concernant le détachement de travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de services. Octobre 2017.

LA PAROLE AUX PARTENAIRES

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS ÎLE-DE-FRANCE

« La profession se félicite du respect du calendrier des attributions de marchés de la Ligne 15 Sud. Nous serons vigilants sur le maintien du tempo pour la réalisation de l'ensemble du Grand Paris Express. Notre enjeu du moment est de mobiliser les ressources humaines nécessaires, via le réseau des prescripteurs, pour construire le Grand Paris dans les délais impartis, ce qui nécessite de les recruter et les former au préalable. »



◀ José Ramos, Président - F RTP IDF

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT ÎLE-DE-FRANCE

« La formidable dynamique créée par les chantiers du Grand Paris dont la construction de logements que cela va générer, ne doit pas être ralentie. A cet égard, la profession se réjouit de cette prise de conscience par l'Etat, qui dans sa Stratégie logement, annonce à la fois, une pause sur les normes techniques de construction et une réduction des délais de recours contre les permis de construire. Mais reste, comme source d'inquiétude, la réforme du crédit d'impôt pour la rénovation énergétique (CITE). »



◀ Jacques Letort, Président - FFB IDF

FÉDÉRATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS ÎLE-DE-FRANCE

« En cette période de réécriture de la politique nationale du logement et de mise en cohérence du Grand Paris avec l'arrivée des Jeux Olympiques en 2024, de nombreux enjeux et défis franciliens se dessinent pour notre profession. Le maintien du Pinel et du PTZ en zone tendue, la pause normative de 5 ans, les incitations fiscales à la libération du foncier et la lutte contre les recours abusifs vont dans le bon sens. Ces mesures sont indispensables pour répondre aux besoins pressants des franciliens pour des logements de qualité et au maintien de l'emploi ; il en va de l'attractivité de la région-capitale. »



◀ Marc Villand, Président - FPI IDF

FÉDÉRATION DES INDUSTRIES DU BÉTON

« Les entreprises de l'Industrie du Béton proposent des solutions dont la durabilité est une de leurs caractéristiques. Les avancées technologiques doivent trouver leur traduction dans les formations dispensées tant aux élèves ingénieurs, architectes qu'aux multiples métiers de la construction, sans oublier les enseignants et les personnels territoriaux. Il relève de la responsabilité collective de consolider la capacité d'innovation des entreprises du secteur pour apporter dès aujourd'hui des solutions concrètes aux enjeux de la ville de demain. Le Grand Paris doit illustrer l'excellence de la filière de construction française ! »



◀ Philippe GRUAT, Président - FIB

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT GRAND PARIS

« Le Grand Paris sera la vitrine sur la scène internationale du savoir-faire des entreprises franciliennes. Les pouvoirs publics doivent ainsi saisir cette opportunité pour aménager leurs territoires et construire davantage de logements pour répondre à la demande. Nos entreprises sont d'ores et déjà préparées à répondre avec excellence aux futurs marchés. »



◀ Jean-Luc Tuffier, Président - FFB GP

LES CONSTRUCTEURS ET AMÉNAGEURS GRAND PARIS

« Les mesures annoncées par le gouvernement pour créer un choc d'offre en zone tendue vont globalement dans le bon sens pour maintenir la production de logements neufs sur la région Île-de-France. LCA Grand Paris salue en particulier les mesures fiscales incitatives pour la libération de foncier constructible et appelle de ses vœux une stabilité normative effective sur le quinquennat. »



◀ Guillaume Bouthillon, Président - LCA Grand Paris

UNION NATIONALE DES INDUSTRIES DE CARRIÈRES ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ÎLE-DE-FRANCE

« Hausse de la production de granulats, progression de la consommation de BPE, accroissement du nombre de logements autorisés et commencés : tous les clignotants sont désormais au vert même si cet enthousiasme doit être nuancé par des retards significatifs dans le démarrage des chantiers ou encore par des disparités importantes d'un département à l'autre. Les chantiers du Grand Paris se doivent donc d'être exemplaires non seulement par leur niveau d'innovation, par l'originalité de leur conception que par leur exigence en termes de réalisation et de process industriels. »



◀ Bruno Huvelin, Président - UNICEM IDF

FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENTS IMMOBILIERS GRAND PARIS

« La mise en place d'une gouvernance simplifiée n'apparaît pas encore comme une certitude. Par ailleurs, les coupes budgétaires vont ralentir la construction de nombreux travaux nécessaires au rayonnement de notre région. Dans le domaine du logement comme dans d'autres, la gestion des calendriers est un impératif. Pour autant nous ne devons pas être pessimistes car tout est question de volonté et de sens de l'intérêt commun. Nos professionnels le savent bien, l'économie immobilière en vaut bien la peine. »



◀ Didier Camandona, Président - Chambre FNAIM du Grand Paris

FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DU RECYCLAGE

« L'exemplarité environnementale des chantiers étant une priorité de la SGP, il est nécessaire d'agir de manière concrète. Le projet de labellisation des plateformes de récupération de déchets, sur lequel travaillent de concert les fédérations professionnelles et les autorités, offre une grille valorisant les pratiques de recyclage. Les donneurs d'ordre sont ainsi assurés d'un approvisionnement de qualité en matières premières recyclées et peuvent contribuer à recycler plus des déchets produits. »



◀ Erwan Le Meur, Président - FEDEREC BTP

FÉDÉRATION NATIONALE DES ACTIVITÉS DE LA DÉPOLLUTION ET DE L'ENVIRONNEMENT ÎLE-DE-FRANCE

« Les chantiers démarrent et s'accompagnent de volumes importants de déblais à gérer dans le respect des exigences de traçabilité, de recyclage et de valorisation des donneurs d'ordres. La réalisation de nouveaux aménagements générera également des flux très importants de déchets de chantiers. Pour répondre à la pression des volumes en jeu, les chantiers devront s'inscrire dans des démarches exemplaires d'économie circulaire mettant en œuvre des opérations favorisant le recyclage et la valorisation de ces flux, et devront ouvrir les possibilités d'utilisation, sur ces mêmes chantiers, de matériaux et produits recyclés »



◀ Fabienne Piotelat,
Présidente - FNADE Île-de-France

CONFÉDÉRATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES PARIS - ÎLE-DE-FRANCE

« Les JO 2024 sont maintenant une réalité. Le Grand Paris va devenir la vitrine de notre capacité à conjuguer modernité, savoir-faire à la française et progrès humain. Le désenclavement territorial et la construction de logements pour tous sont indispensables afin de rapprocher lieux de travail et de vie. Attentifs à ces enjeux, au respect du calendrier et à la maîtrise des coûts, nous sommes aussi vigilants aux risques de coupes budgétaires publiques qui brident toutes initiatives de longs termes. Enfin, les TPE et PME franciliennes doivent pouvoir participer réellement aux appels d'offres et leurs relations avec les grandes entreprises doivent se faire dans un esprit gagnant pour tous. »



◀ Bernard Cohen-Hadad,
Président - CPME Paris Île-de-France

PRÉSIDENT MÉTIER PROMOTEUR-RÉNOVATEUR UNIS IDF ET GRAND PARIS

« Pour une politique du logement efficace, il faut dépasser le clivage privé/social. Le parc locatif privé représente 1,25 fois le parc social en France et joue déjà un rôle clé en Ile-de-France. Un logement ne devrait pas être aidé en fonction du statut de son propriétaire mais selon le principe : à loyer similaire, aide similaire. Par ailleurs et dans cette logique, l'UNIS demande à l'Etat que le «bailleur privé particulier» puisse sortir en partie l'immobilier locatif de son assiette de l'IFI, s'il respecte les plafonds de loyers intermédiaires, assortis à une durée de location d'au moins 9 ans.»



◀ Eric Brico,
Président - Métier Promoteur-Rénovateur UNIS IDF
et Grand Paris

ALLIANCE DES MINÉRAIS, MINÉRAUX ET MÉTAUX

« Le Grand Paris annonce un formidable bouleversement. Les multiples projets et initiatives en cours et à venir visent notamment à renforcer l'attractivité, l'image et la visibilité de ce territoire qui doit également se préparer à accueillir les Jeux Olympiques en 2024. Innovant, multiple, adaptable, le métal est une partie de la réponse à ces enjeux. Par leur savoir-faire, leur capacité d'innovation, leur engagement au service d'une économie responsable et durable, nos entreprises ont toutes les capacités industrielles pour relever ce défi. »



◀ Catherine Tissot-Colle, Présidente - A3M

CONSTRUIRACIER

« Pour ConstruirAcier, organisme de promotion des aciers dans la construction pour l'ensemble de la filière, du sidérurgiste aux entreprises de transformation, le Grand Paris doit être une vitrine sur deux aspects principaux :

- exemplaire en matière d'économie circulaire et l'acier y apporte beaucoup puisqu'il est recyclé et indéfiniment recyclable ;
- respectueux de la législation et de l'éthique qui doivent prévaloir dans l'accomplissement de tous les chantiers, du donneur d'ordre au dernier sous-traitant.



◀ Michel Julien-Vauzelle,
Président - ConstruirAcier

La société aujourd'hui se veut plus responsable et l'occasion nous en est fournie alors, saisissons-la ! »

MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE ÎLE-DE-FRANCE

« Le Grand Paris est un projet de cohésion territoriale et sociale, accélérateur d'activités et d'emplois, écologique et urbanistique, qui insuffle une nouvelle dynamique. En rapprochant autour de projets communs, les grandes entreprises, les PME et les laboratoires de recherche, le Grand Paris Express, vitrine de l'innovation et du savoir-faire français, accroîtra la compétitivité économique.

Au MEDEF, une commission dédiée au Grand Paris analyse les questions d'infrastructures et bientôt des grands projets dans la perspective des JO 2024 et de l'exposition universelle 2025. L'occasion de redonner souffle, notoriété et attractivité à notre région sur la scène internationale. »

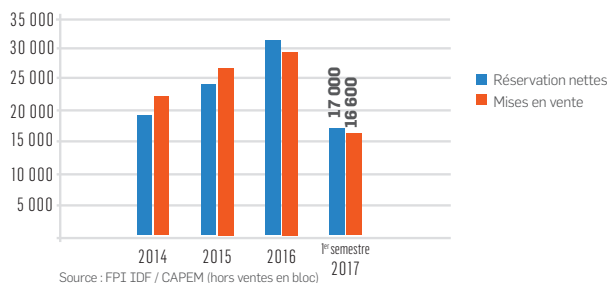


◀ Eric Berger, Président - MEDEF Île-de-France

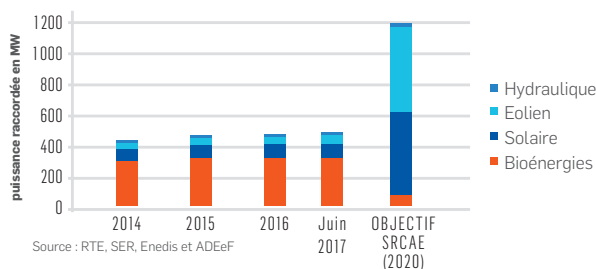
INDICATEURS DES FÉDÉRATIONS

Le Grand Paris produit ses effets.

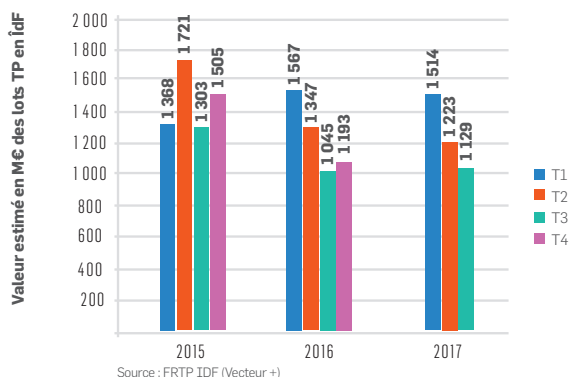
CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PRIVÉS : UN 1^{ER} SEMESTRE 2017 DANS LE TREND DE L'ANNÉE 2016



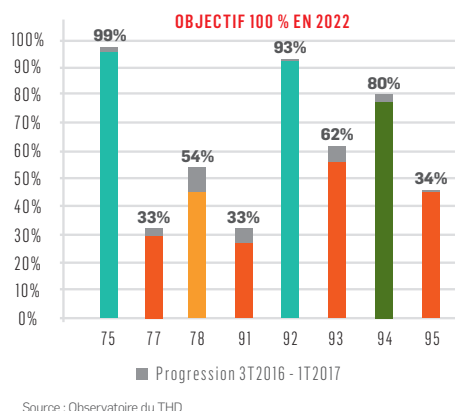
UN PARC ÉLECTRIQUE RENOUVELABLE EN LÉGER PROGRÈS GRÂCE À L'ÉOLIEN



LA COMMANDE EN TRAVAUX PUBLICS RESTE SOUTENUE



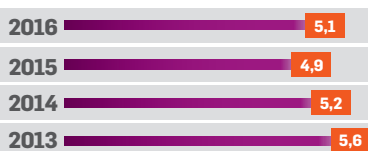
RACCORDEMENT DES LOGEMENTS ET LOCAUX D'ACTIVITÉ AU TRÈS HAUT DÉBIT : RATTRAPAGE EN COURS



PRODUCTION FRANCIENNE DE BÉTON PRÊT À L'EMPLOI EN FORTE AUGMENTATION : +12% DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2017



Production de Béton Prêt à l'Emploi en millions de m³



PRODUCTION DE PRODUITS EN BÉTON À DESTINATION DE LA CONSTRUCTION EN HAUSSE SUR LE GRAND PARIS

Volume d'activités

+3%

en 2017 par rapport à 2016

Source : FIB



UNE CONSOMMATION DE PRODUITS EN ACIER POUR LE
BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS EN FORTE HAUSSE

+10,5 %

T1 2017 par rapport à T1 2016

Source : A3M

